

Président de séance :	Tommy Vanoudendycke	Secrétaire de séance :	Régine Saphores
Début de la séance :	18h00	Fin de la séance :	19h45

MEMBRES COMITE :

Tommy VANOUDENDYCKE ; Régine SAPHORES ; Baptiste BON ; Jérémy PORTERAT.

CLUBS PRESENTS :

Marc POMMELET (CCNC) ; Jean-Yves BONNACE (VCC Mont-Dore) ; Thierry GAUTHIER (VTT Passion) ; Nicolas CIESIELSKI (CTNC) ; Laurent LECAILLE (JS CMO La Foa) ; Félicia BALLANGER (ECV) ; Baptiste BON (CSB) ; Christophe COLARDEAU (OSA) ; Jean ROSCIO-PIASSOT (CCN HP7).

CLUBS ABSENTS :

ACD ; EDN ; COTNC ; ASPTT ; ASMI.

ORDRE DU JOUR :

1. Point sur les épreuves de Septembre/Octobre/Novembre [par les présidents de commissions]
2. Mutations / renouvellements
3. Point d'info sur les futures AG
4. Rappel règlements FFC, décisions prises
5. Perspectives 2021
6. Calendrier 2021

DEROULEMENT :

POINT N°1

Pour mémoire, la dernière réunion Clubs/Comité s'est tenue le 28 Juillet 2020.

Un point rapide est fait sur les épreuves qui se sont déroulées en septembre, octobre et novembre.

Globalement, l'ensemble des épreuves se sont bien passées et ont connues une participation conforme aux attentes.

A noter une belle fidélisation et de belles organisations sur la MégaRando, sur la Pérignon, et un beau succès aussi pour le Tour Cycliste Féminin « Au Tour d'Elles » et la 1^{ère} édition du Tour Cyclo du Caillou.

POINT N°2

Concernant les Mutations, il est rappelé que la date limite a été ramenée au 30 novembre (au lieu du 31 octobre initialement prévu – prolongement lié au COVID). Lors d'une mutation des frais de mutation sont exigés et donc à payer auprès du Comité.

Les renouvellements de licences 2021 seront quant à eux réalisées suite aux assemblées générales de chaque club pour les licenciés intéressés.

Le CRCNC souhaite que pour la saison 2021, la prise de licence et le renouvellement des licences puissent être au maximum réalisé de manière dématérialisée. La FFC a mis en place des outils et des dispositifs qui le permettent et qu'il nous faut davantage utiliser afin d'assouplir et faciliter la charge administrative.

Le **mercredi 9 Décembre à 18H au comité** se tiendra une petite formation aux dirigeants afin de leurs expliquer comment fonctionnent les outils informatiques prévus pour cela.

Comme en France métropole, le certificat médical sera valable 3 ans. Un primo-licencié devra le fournir lors de sa prise de licence, puis pour les 2 ans suivantes, l'attestation sur l'honneur sera suffisante.

En accord avec la FFC, les coureurs possédant une licence 3^{ème} Catégorie en 2020 (ils sont 7) sont autorisés à renouveler leur licence 2021 sur une licence Pass Cyclisme. Si au cours de la saison 2021, le coureur a besoin de basculer sur une licence PC Open ou 3^{ème} Cat, ceci sera toutefois possible. Dans l'optique (notamment pour les courses sur route) de pouvoir organiser des épreuves avec un classement par catégorie d'âges (identique à celle du VTT) et aussi pour les championnats que tous les coureurs soient en Pass'Cyclisme. Le CRCNC pense qu'il faut aller dans ce sens (pour le moment) afin de grossir du mieux possible les pelotons sur les épreuves sur route.

POINT N°3

La Fédération Française de Cyclisme tiendra son Assemblée Générale le 27 Février 2021. Cette AG sera électorale, il y aura donc l'élection d'un nouveau Bureau Exécutif et peut-être d'un nouveau Président.

De ce fait il est imposé à tous les Comités Régionaux de procéder à leur AG au plus tard le 28 Janvier 2021. Aussi le CRCNC procédera à une AG ou AGE entre le 15 et le 26 Janvier.

Il est donc demandé aux Clubs ainsi qu'au Comité Provincial Sud de réaliser leurs AG avant le 15 Janvier 2021.

Merci de faire le maximum pour que cela soit possible, et il est demandé aux clubs qui ne seraient pas en capacité de respecter cette échéance d'en avertir dès que possible le CRCNC.

Le comité directeur du CRCNC prévoit de procéder à une refonte du règlement intérieur afin de le soumettre à l'approbation des membres lors de la prochaine AG.

POINT N°4

Rappel règlement

Le Président tient à faire un rappel aux clubs et aux dirigeants pour faire passer le discours et les rappels auprès de leurs licenciés des points de règlements qui sont importants de respecter. Le rôle des commissaires présents sur les compétitions est de veiller aux respects des règles.

Il n'est pas évident pour certains de comprendre que nos disciplines sont encadrées par des règlements qui nous sont imposés par la FFC. Il faut certes faire encore et toujours faire preuve de pédagogie et de méthode pour que tous nous puissions avancer dans le même sens (coureurs, organisateurs, dirigeants, commissaires...).

Pour sa première année de mandat, le comité directeur tient à montrer qu'il faut que nous travaillions tous ensemble pour construire l'avenir et permettre le développement de notre sport. Le but n'est pas de sanctionner pour sanctionner mais de faire en sorte que la sécurité, l'équité sportive, le respect, l'image de nos disciplines et de nos organisations de courses soient conformes au cadre fédéral et celui de l'UCI.

Avant le début de la saison 2021, un vademecum sur les règles essentielles à respecter sera réalisé, et transmis aux clubs. Il appartiendra ensuite aux clubs de poursuivre dans la continuité de cette communication auprès de leurs licenciés.

Facturation annuelle

Le Trésorier du comité réalise la facturation annuelle des droits d'engagements aux courses par les clubs, ainsi que la facturation des amendes pour non-organisation de course. Le maximum est fait pour que vous puissiez avoir cette facture avant votre assemblée générale.

Travaux du vélodrome

Le Directeur de la DJS NC a fait part au CRCNC que le début prévisionnel des travaux pour la restructuration du site du vélodrome de Magenta débiterait en Mars 2021. L'information est donc transmise aux clubs afin qu'ils commencent à prendre leurs dispositions. Le Président va tout de même s'assurer que cette date est bien confirmée.

POINT N°5

Plan de féminisation

Afin de fidéliser les féminines et d'inciter davantage de femmes à prendre une licence dans un club FFC, le Comité étudie la possibilité de mise à disposition d'un plan d'entraînement cycliste générique permettant à chacune d'acquérir les bases en matière de foncier et de technique. Ce plan sera basé sur le calendrier de courses cibles définies comme objectif afin de permettre à chacune d'y participer avec plus de facilité et de confiance et grossir ainsi le peloton féminin.

Le CRCNC ne disposant à ce jour plus de Conseil Technique Régional qui pourrait remplir ce rôle, le CRCNC a réalisé un « appel d'offre » informel auprès de 3 entraîneurs :

- Mathieu Szalamacha domicilié à Nouméa, diplôme BPJEPS en cours de finalisation, sportif de haut niveau : triathlon et cyclisme, entraîneur reconnu ;
- Francois Feral : Entraîneur spécifiquement cycliste ; résident à Poindimié et entraîneur de plusieurs cyclistes route et VTT sur le territoire ;
- Fabrice Belot : Entraîneur sportif reconnu (nombreux résultats) domicilié en France ;

Les tarifs pour tous les 3 sont sensiblement identiques.

Le choix se tourne vers Mathieu Szalamacha qui a l'avantage d'être sur place à Nouméa.

Par ailleurs afin de développer également le VTT féminin, des sessions de découverte/ approfondissement de la technique VTT vont être mises en place avec le support de Johan Duchaine, entraîneur VTT/Enduro qui possède un BPJEPS.

Première session dimanche 22 novembre.

Le CRCNC souhaite que les clubs commencent à communiquer en interne sur ce plan de féminisation qui sera mis en œuvre en 2021. Le CRCNC préparera également une communication en ce sens une fois le dispositif complet et les programmes mis sur pied.

POINT N°6 – CALENDRIER 2021

Voir le fichier fourni en annexe.

== FIN DE LA REUNION ==